

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

BULLETIN

DU

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

ANNÉE 1902

N° 4



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCII

9. BUTHUS EUPEUS C. KOCH.

Androctonus Eupheus C. Koch, *Ar.*, v, 1839, p. 127, f. 419.

Buthus Eupheus Kraepelin, *d. Tierr. Scorp. E.*, 1899, p. 23.

Dibba.

Espèce répandue dans la région transcaspienne, le Turkestan et l'Afghanistan.

10. NEBO HIERICHONTICUS E. SIMON.

Hemiscorpion hierichonticus E. Sim., in *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1872, p. 255.

Diplocentrus sulcatus Karsch, in *Mitt. Münch. ent. Ver.*, III, 1879, p. 99.

Nebo hierichonticus Kraepelin, *d. Tierr., Scorp.*, 1899, p. 98.

Dibba.

Connu de Syrie et du Yemen.

11. GALEODES CASPIUS BIPULA. — Bipula, in *Zool. Anz.*, XIII, 1890, p. 205. — Kraepelin, *d. Tierr.*, XII, *Palp. et Solif.*, 1901, p. 16.

Dibba.

Le *Galeodes caspius*, indiqué de la région transcaucasique, de l'Asie Mineure et de la Perse, n'était jusqu'ici inconnu en nature, aussi la détermination des individus recueillis à Dibba est-elle un peu douteuse. Ils correspondent bien aux descriptions des auteurs et diffèrent des *G. Cyrus* et *Darius*, décrits par Pocock (*Ann. Mag. Nat. hist.* (6), XVI, 1895, p. 79.) de Faou sur le golfe Persique, par le dernier article de leur tarse de la quatrième paire dépourvu d'épines en dessous.

DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE DU GENRE HETEROPANOPE STIMPSON,
PROVENANT DE LA CÔTE D'IVOIRE, HETEROPANOPE AFRICANA N. SP.

PAR J.-G. DE MAN.

Cette espèce a été découverte à San Pedro, Côte d'Ivoire, par M. Thoiré, qui en a enrichi les collections du Muséum. Elle est représentée par quatre exemplaires : deux femelles de taille moyenne et deux mâles dont l'un est probablement adulte. On la trouve dans les marigots, c'est-à-dire dans des lagunes en communication avec la mer.

Autant que je sache, le genre *Heteropanope* Stimps., dont les espèces habitent la région Indopacifique, n'avait pas encore été observé sur la côte occidentale de l'Afrique. Ce joli petit Crabe présente des affinités assez grandes avec la *Heteropanope indica* de Man des îles Mergui (DE MAN, Jour-

nal Linnæan Soc. London, XX, 1888, p. 53, pl. III, fig. 1 et 2) et se rapproche peut-être davantage de la *Heteropanope glabra* Stimpson des mers de Hong-Kong, mais notre espèce se distingue au premier coup d'œil par sa carapace considérablement plus élargie.

Comme le prouvent les dimensions, la largeur relative de la carapace augmente un peu avec l'âge, tandis que la largeur du front et la distance des angles extraorbitaires diminuent légèrement.

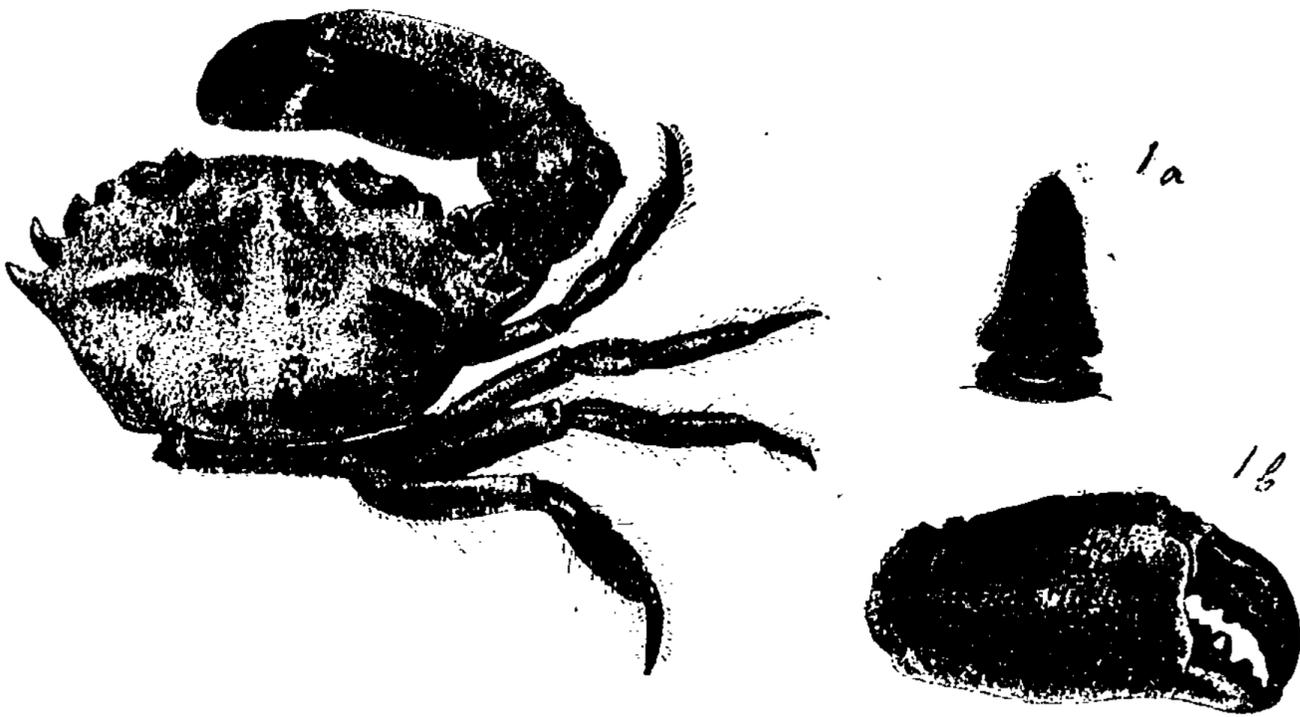


Fig. 1. — *Heteropanope africana* de Man; le front étant cassé, son bord antérieur a été indiqué par une ligne droite pointillée.

1a. Abdomen. — 1b. Pince vue du côté externe. Les trois figures ont trois fois la grandeur naturelle.

Malheureusement, tous les exemplaires sont plus ou moins endommagés. La région frontale est cassée chez le mâle adulte et pour la moitié aussi chez la plus jeune femelle. Chez la femelle, dont le test est large de 12 millim. 25, la région frontale se présente de la façon suivante (fig. 2). Le front est assez avancé et s'incline obliquement en bas; l'échancrure médiane est très profonde, assez large et à fond arrondi, et à ce point le front est légèrement plus avancé que sur les côtés, de sorte que les deux lobes frontaux, dont le bord est finement granulé, présentent une direction oblique d'avant en arrière. Les lobes sont un peu sinueux et séparés latéralement par une échancrure bien distincte des angles orbitaires, et c'est dans cette échancrure que l'on observe le fouet antennaire. Chez l'autre femelle et chez le plus jeune individu mâle, au contraire (fig. 3), l'échancrure médiane est moins profonde, plus triangulaire, et le fond de l'échancrure n'est pas arrondi. C'est pourquoi la forme véritable de l'échancrure

médiane reste douteuse et nous devons regretter que la région frontale n'existe plus chez l'individu adulte.

Le test présente sa plus grande largeur aux dents latérales de la *derrière* paire : la largeur est *une fois deux tiers* aussi grande que la longueur du test, tandis que la carapace de la *Heterop. indica* est à peine une fois et demie aussi large que longue. Autrement que chez les espèces indo-pacifiques, la carapace est assez voûtée dans le sens antéro-postérieur et elle s'infléchit vers le front et vers les bords latéro-antérieurs. L'aire mésogastrique est limitée en arrière par la portion transversale, peu profonde, du sillon cervical; les autres sillons font défaut, de sorte que les régions sont à peine indiquées. Tout comme chez la *Heterop. indica*, la moitié antérieure de la carapace est marquée de *plusieurs lignes transversales saillantes*; ces lignes, sont finement granuleuses, légèrement poilues et s'élèvent plus ou moins en forme de crêtes.

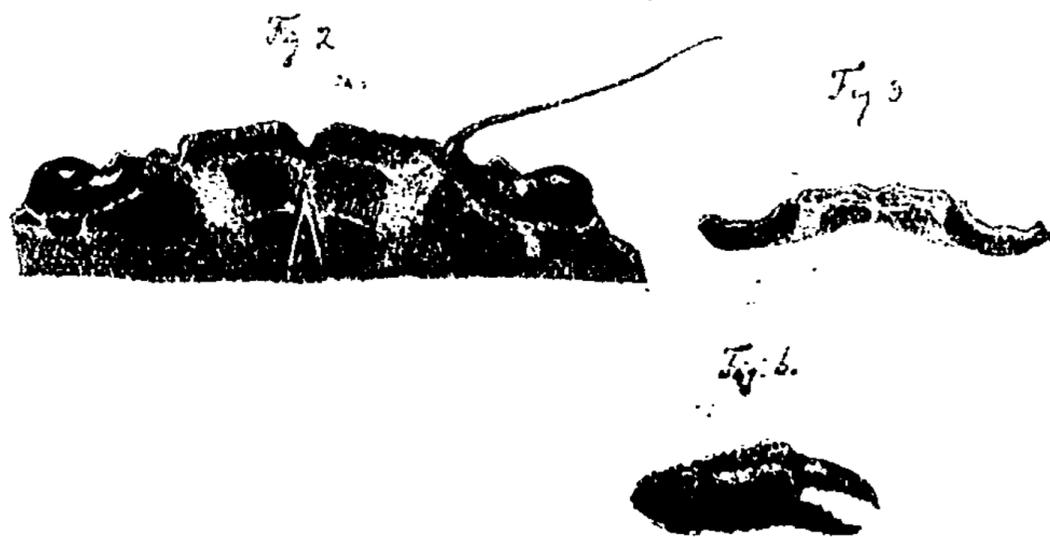


Fig. 2. — Région fronto-orbitaire d'une femelle dont la carapace est large de 12 millim. $\frac{1}{4}$ Gr. 6. — Fig. 3. — Région fronto-orbitaire d'un individu mâle dont la carapace est large de 6 millim. $\frac{2}{3}$ Gr. 6. — Fig. 6. — Petite pince de la femelle dont la carapace est large de 11 millimètres Gr. 3.

On observe en premier lieu deux lignes saillantes assez courtes au-dessus des lobes frontaux. Ces lignes frontales sont granuleuses et poilues et elles coïncident avec une ligne transversale imaginaire unissant les angles internes des bords supérieurs des orbites.

Il y a aussi deux petites lignes épigastriques, séparées l'une de l'autre par un espace intermédiaire très court; ces deux lignes formées chacune par quatre ou cinq granules se dirigent obliquement en arrière; elles sont situées immédiatement en arrière d'une ligne imaginaire unissant les angles extraorbitaires, aussi loin des lignes frontales que des lignes protogastriques.

Les aires protogastriques portent chacune, en avant, une autre ligne saillante, qui ressemble à celle que l'on observe à cette place chez la *Hete-*

rop. indica, c'est-à-dire qu'elle se compose de deux portions séparées par un très petit intervalle, la portion interne ou médiane étant environ trois fois aussi large que la portion externe. Chez l'espèce des îles Mergui, les régions antéro-latérales du test sont garnies de deux autres lignes semblables, qui correspondent à la dernière et à l'avant-dernière dent latérale, et qui, tout en ayant une direction un peu oblique, sont parallèles l'une à l'autre. Or, chez la *Heterop. africana*, on n'observe ici qu'une seule ligne, la ligne antérieure faisant complètement défaut. Cette ligne est située sur la région branchiale antérieure, a une direction légèrement oblique et est un peu courbée, le côté convexe étant dirigé en avant. Cette ligne ne s'étend pas jusqu'à la dernière dent latérale, mais on aperçoit plusieurs petites granulations entre cette dent et l'extrémité externe ou latérale de la ligne. Immédiatement en avant de cette ligne, la région branchiale s'incline obliquement en bas. Le bord supérieur des orbites est légèrement relevé en haut, de façon que la carapace paraît concave entre les orbites et les lignes saillantes des régions protogastriques ainsi que immédiatement en arrière des dents latérales de la première paire.

Tandis que la moitié postérieure de la carapace est lisse chez la *Heterop. indica*, elle ne l'est pas chez l'espèce de la Côte d'Ivoire. L'aire mésogastrique porte de chaque côté, au milieu, un petit groupe de fins granules, et deux groupes semblables sont situés sur chaque région branchiale mitoyenne. Ces six groupes de fines granulations sont placés dans une ligne courbe, dont la convexité est tournée en avant. De même, l'aire cardiaque paraît, tout en avant, un peu rude et poilue de chaque côté. Ces groupes de fins granules sont tous plus ou moins poilus et, sous la loupe, on observe une pubescence très mince et courte sur la région cardiaque et sur la région branchiale postérieure. Un sillon étroit et assez profond longe le bord postérieur de la carapace et ce sillon se continue sur les côtés latéraux de celle-ci; son bord postérieur est pubescent. La moitié antérieure, au contraire, de la surface du test, paraît tout à fait lisse entre les lignes saillantes, mais on y observe par-ci par-là un petit poil microscopique.

Les angles internes des bords supérieurs des orbites sont un peu dirigés en dehors; leur distance mesure à peu près un tiers et celle des angles extraorbitaires un peu plus de la moitié de la largeur maximum de la carapace. Le front est cassé, mais on voit encore qu'il est séparé par une échancrure des angles internes des bords orbitaires, et c'est dans cette échancrure que se trouve le fouet antennaire.

Les orbites, dirigées un peu obliquement en dehors, sont à peine moitié aussi larges que la distance entre les angles internes des bords supraorbitaires et un peu plus larges que hautes. Le bord supérieur des orbites est granulé et présente deux petites échancrures triangulaires et de grandeur égale.

L'angle extraorbitaire est dentiforme, mais non aigu; il est séparé du bord inférieur de l'orbite par une petite échancrure triangulaire. Le bord inférieur de l'orbite, également granulé, est régulièrement arqué et présente à l'angle interne une dent assez aiguë, qui s'étend aussi loin en avant que l'angle interne du bord supérieur.

Le 2^e article des antennes externes n'est pas en contact avec le front et ce n'est que le 3^e qui s'y réunit. Le fouet est aussi long que la distance des angles internes aux bords supérieurs des orbites. L'espace entre l'angle infraorbitaire et le front mesure $\frac{3}{4}$ de millimètre.

Les bords latéro-antérieurs sont distinctement plus courts que les bords latéro-postérieurs et sont munis de quatre dents, comme chez la *Heterop. indica*.

La 1^{re} dent, assez large et comprimée, est plus profondément échancrée que chez l'espèce des îles Margui; son bord libre est distinctement granulé. La portion antérieure, plus petite, est triangulaire et constitue l'angle externe de l'orbite; la portion postérieure, presque deux fois aussi large, paraît de même triangulaire et présente un sommet obtus ou arrondi. La 2^e dent, également comprimée de haut en bas, est triangulaire, à pointe assez aiguë, dirigée en avant et un peu moins large que la 1^{re}; son bord antérieur présente deux ou trois granules et fait un angle de 70 degrés environ avec le bord postérieur de la 1^{re}. La 3^e et la 4^e dents sont spiniformes, pointues, de même légèrement comprimées du haut en bas, mais non carénées en dessus. La pointe de la 3^e dent est courbée en avant, mais la 4^e ou dernière dent se dirige obliquement en dehors; l'une et l'autre sont munies de quelques granules en dessus; elles sont à peu près de grandeur égale, mais la dernière dent s'étend plus loin en dehors, de sorte que le test présente sa largeur maximum aux dents de la dernière paire. Le bord postérieur de la dernière dent est droit et fait un angle très obtus avec les bords latéro-postérieurs, qui sont légèrement convexes.

La région sous-hépatique est finement granulée; plus en arrière, les granulations deviennent un peu plus grandes sur la région subbranchiale. La région ptérygostomienne est poilue. L'épistome est lisse. L'endostome présente de chaque côté, et bien en avant, une crête assez proéminente; ces crêtes atteignent le bord antérieur de la cavité buccale.

Le méropodite des pattes-mâchoires externes est un peu plus large que long; son bord antérieur est concave et l'angle antéro-externe est arrondi.

L'abdomen est composé de sept articles libres; celui du mâle est étroit, celui de la femelle ovalaire.

L'article terminal de l'abdomen du mâle est triangulaire, à sommet obtus et à bords latéraux légèrement convexes. Le pénultième article est un peu plus court et un peu plus large que long; son bord antérieur concave est un peu moins large que le bord postérieur qui est droit, de façon

que les bords latéraux rectilignes divergent légèrement en arrière. Le sternum et l'abdomen sont couverts d'une courte pubescence.

Tandis que la plus grande patte est présente chez les deux mâles et chez une femelle, la petite ne se trouve que chez la femelle dont la carapace est large de 11 millimètres. Les doigts de cette dernière sont presque aussi longs, à peine plus courts que la portion palmaire; ils sont plus profondément sillonnés des deux côtés, mais plus faiblement dentés. Leurs tranchants sont comprimés; on observe quatre ou cinq dents obtuses sur le doigt immobile, de la base jusqu'à l'extrémité, mais le pouce est à peine denté. La coloration brune des doigts ne s'étend sur l'index qu'au milieu de la longueur, et sur le pouce ne va guère au delà. Le bord supérieur de la main est couvert de granulations assez grosses et aiguës; juste au-dessous de lui et près de l'articulation, la face externe peu convexe est lisse, mais on remarque sur le reste de la surface plusieurs granules répandus par-ci par-là; toutes les parties granuleuses sont tomenteuses et un peu poilues. La face interne assez convexe de la main est lisse et glabre.

Le bord supérieur du bras de la grande patte est armé, un peu en arrière de son extrémité distale, d'une dent aiguë à pointe légèrement courbée en avant; on observe immédiatement en arrière de cette dent deux granules assez aigus, placés l'un auprès de l'autre, et un autre en avant de la dent et bien au côté interne. Le bord antérieur du bras est granulé. Le carpe porte à l'angle interne une dent courte, conique, assez pointue. La face supérieure du carpe présente par-ci par-là de fines granulations, mais sa plus grande partie est lisse. Le bord antérieur qui s'articule avec la pince est granulé, le tiers interne de la surface est presque tout à fait lisse; on y observe cependant quatre ou cinq granules groupés deux par deux, et la partie externe de la surface présente quelques petits groupes de granulations.

La grande pince est un peu plus courte que la largeur de la carapace, et sa hauteur, à l'articulation du doigt mobile, est la moitié de sa longueur horizontale. La longueur horizontale des doigts est justement la moitié de celle de la portion palmaire, et celle-ci est un peu plus longue que haute. La face externe de la main est légèrement convexe, aussi bien dans le sens vertical que transversalement. *Le bord supérieur de la main est finement granulé* et les granulations s'étendent le long de l'articulation du doigt mobile. *Le bord proximal de la face externe de la main présente de même une granulation interrompue par-ci par-là*, mais, pour le reste, la main paraît lisse et unie, et ce n'est que moyennant une loupe assez forte que l'on y observe de très fines ponctuations. Le bord inférieur de la pince est arrondi et lisse. La portion palmaire présente en dessus une couleur rouge pâle de brique, passant au rouge pâle jaunâtre vers le bord inférieur. Le doigt mobile, qui est assez fortement courbé et dont l'extrémité est assez pointue, présente à sa base légèrement granulée la même couleur rouge de brique;

pour le reste, le doigt est d'un brun foncé, à pointe plus pâle. Le doigt mobile est arrondi en dessus et l'on observe, sur chaque côté de son bord supérieur, à l'exception du tiers proximal qui est lisse, une rangée longitudinale de ponctuations fines et peu profondes; sa face externe convexe est lisse. Le doigt mobile porte à sa base deux dents coniques et obtuses; entre ces dents et la pointe, il y a des traces de deux ou trois dents plus petites. De même, le doigt immobile présente à sa face externe une teinte brune pâle, qui ne s'étend qu'à l'articulation; les dents sont d'un brun plus foncé. On observe au milieu de sa face externe un sillon longitudinal peu profond, qui n'atteint pas l'extrémité du doigt. Le doigt porte au milieu une dent obtuse, qui est à peu près deux fois aussi grande que les dents du pouce; entre cette dent et l'articulation, on en voit deux autres beaucoup plus petites et aiguës, et en avant de la grande dent le doigt en porte encore deux autres, qui sont également plus petites que la dent du milieu, et dont la première est un plus grande que la dent distale. La face interne de la main est également un peu convexe et lisse; comme sur sa face externe, l'index présente sur sa face interne un sillon longitudinal.

Les pattes ambulatoires ressemblent à celles de la *Heterop. indica* et ont la même longueur. Ainsi celles de l'antépénultième paire ont une longueur de 17 millim. 5, et sont un peu plus longues que la largeur de la carapace. Ces pattes sont lisses et leurs bords sont garnis de poils assez longs et fins, tandis que les propodites et les dactylopodites sont, en outre, tomenteux; les dactylopodites sont aussi longs ou un peu plus courts que les propodites.

La carapace et les pattes ambulatoires ont une couleur d'un rouge jaunâtre foncé.

	DIMENSIONS en millimètres.
	—
Largeur maximum de la carapace aux dents latérales de la dernière paire.....	♂ 15 1/2
Longueur de la carapace.....	9 1/4
Distance.	des angles extraorbitaires..... 8 1/2
	des angles internes des bords supérieurs
	des orbites..... 4 3/4
Largeur des orbites.....	2
Hauteur des orbites.....	1 1/2
Longueur.	de l'article terminal de l'abdomen.... 1 1/3
	du pénultième article..... 1 1/8
Largeur.	du bord antérieur de cet article..... 1 3/4
	du bord postérieur de cet article..... 2
Longueur.	horizontale de la pince..... 12 1/3
	horizontale des doigts..... 4
Hauteur de la pince à l'articulation des doigts.....	6 1/2

CHOLÉRA DES AUTRUCHES ET DES NANDOUS,

PAR M. C. PHISALIX.

Depuis que Pasteur a élucidé l'étiologie du choléra des Poules par la découverte de l'agent microbien qui le détermine, un grand nombre de bactériologistes ont étudié des septicémies analogues chez d'autres espèces d'Oiseaux et, dans quelques cas, ont pu isoler un Microbe identique à celui qui a été décrit par Pasteur. Mais, jusqu'ici, on n'avait pas observé, à ma connaissance du moins, une maladie de ce genre chez les Autruches et les Nandous; or, tout dernièrement, j'ai eu l'occasion d'étudier chez ces Oiseaux une épidémie dont les caractères cliniques et bactériologiques ne diffèrent pas de ceux du choléra des Poules. Voici dans quelles circonstances :

Depuis plusieurs années, des tentatives sont faites, au Muséum d'histoire naturelle, pour acclimater l'Autruche; jusqu'ici elles sont restées infructueuses. Ces Oiseaux nous arrivent au commencement de la belle saison, se portent très bien pendant tout l'été et l'automne, puis, dès que se montrent les premiers froids, ils tombent brusquement malades, malgré tous les soins dont ils sont entourés, et meurent en quelques jours.

C'est ainsi qu'un lot de sept Autruches, arrivées de la Guinée française le 13 juin 1901, ont successivement péri de la même manière, du 14 au 20 décembre, après avoir présenté les symptômes suivants : l'affection débute par une gêne respiratoire qui semble provenir d'une obstruction des fosses nasales, car l'Oiseau tient constamment le bec ouvert; en même temps survient une diarrhée verdâtre qui va en augmentant; l'animal perd tout appétit; il s'affaiblit rapidement, chancelle sur ses pattes, la tête vacille; bientôt il reste couché et ne peut plus se relever; il tombe dans la somnolence, se refroidit et meurt. L'évolution de la maladie dure, en général, de huit à dix jours; cependant elle est quelquefois plus rapide, et la terminaison fatale arrive en quatre à cinq jours.

Quant aux Nandous, ils résistent mieux que les Autruches. Cependant trois de ces Oiseaux sont morts dans le courant de décembre et ont présenté les mêmes symptômes que les Autruches. L'un d'eux, après avoir été très malade pendant huit jours, était en voie de guérison quand survint une recrudescence de froid avec tempête de neige qui lui fut fatale, car il succomba le lendemain. Grâce à l'obligeance de M. le professeur Oustalet, à qui j'adresse mes sincères remerciements, j'ai pu faire l'autopsie de trois Autruches et du dernier Nandou.

La marche rapide de la maladie qui tue ces Oiseaux en pleine santé, sans causer d'amaigrissement, éveillait l'idée d'une intoxication ou d'une obstruction intestinale. Ce dernier accident pouvait paraître vraisemblable en